

**CAMPING MUNICIPAL DE MOSQUEROS (\*\*\*)**  
**Route de Bayonne**  
**64270 SALIES-DE-BEARN**

**Demande de réservation de location d'une résidence mobile**  
(à compléter et à retourner pour réservation)

Je, soussigné Mr, Mme, Melle  
Demeurant (adresse complète)

Prénom

N° de téléphone (obligatoire) :

E-mail :

Désire louer :

La résidence « Saleys », loft 80, pour 4 personnes avec terrasse intégrée

La résidence « Bayaa », loft 85, pour 4/6 personnes avec grande terrasse extérieure

Pour la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ . (du samedi au samedi)

Arrivée entre 15h30 et 19h30

Départ entre 8h et 10h

Composition de la famille : (préciser l'âge pour les enfants)

1 \_\_\_\_\_

2 \_\_\_\_\_

3 \_\_\_\_\_

4 \_\_\_\_\_

(5) \_\_\_\_\_

(6) \_\_\_\_\_

**Conditions du règlement :**

A la réservation un chèque d'acompte d'un montant égal à 25% de la location.

Le solde de la location devra être réglé 30 jours avant la date de début du séjour.

A l'arrivée une caution de 350 € par location

A l'arrivée un chèque-ménage de 50€ (non encaissé si la résidence est laissée propre)

**Conditions d'annulation :**

Toute annulation devra être signalée par écrit :

Plus de trente jours avant le début du séjour : remboursement total de l'acompte.

Entre trente jours et quinze jours : remboursement de 50% de l'acompte

Moins de quinze jours l'acompte sera acquis au camping.

**Chèque à établir à l'ordre de « trésor public »**

Par la présente réservation j'accepte les dispositions ci-dessus.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(signature précédée de la mention lu et approuvé)

## Conditions générales de location

1. Pour qu'une location soit définitive vous devez nous renvoyer deux exemplaires du contrat, complétés et signés, accompagnés d'un chèque d'acompte équivalent à 25% du montant de la location.
2. Dès réception nous vous retournerons un exemplaire pour acceptation.
3. 30 jours avant le début de la location vous devez régler le solde pour valider définitivement la location. En cas de non réception du solde dans les délais fixés la location sera annulée
4. Aucun séjour réduit après installation du fait du locataire ne sera remboursé.
5. Le tarif de location s'entend eau, gaz et électricité compris.
6. La location ne comprend pas le linge de maison. Veuillez apporter draps, taies, linge de toilette et torchons de vaisselle et ménage.
7. Le jour d'arrivée vous devrez déposer au camping un chèque de caution (350 €) et un chèque ménage (50 €), ces deux chèques n'étant pas encaissés.
8. Le chèque de caution vous sera restitué le jour du départ sous déduction éventuelle des détériorations constatées ou des ustensiles ou matériels manquants (selon factures de réparation ou de remplacement)
9. Le chèque ménage vous sera restitué le jour du départ si votre locatif est prêt à être reloué immédiatement (nettoyage final effectué, vaisselle et réfrigérateur propres).
10. Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.
11. Le camping n'est pas responsable des pertes d'objets personnels, vols, blessures ou dommages pouvant survenir aux dépens des locataires ou à leurs biens pendant leur séjour.
12. Les animaux ne doivent pas être laissés enfermés dans la location en l'absence de leur maître. Ils doivent être tenus en laisse et sortis du camping pour leurs besoins.
13. Les locations sont nominatives et ne pourront, en aucun cas, être sous-louées sans l'accord express de la direction du camping.
14. Le tarif de location est joint au présent règlement.

Découvrez le camping municipal de Mosquéros sur :

[www.salies-de-bearn.fr](http://www.salies-de-bearn.fr)

rubrique « l'annuaire du tourisme »

Pour nous contacter sur internet :

[campingmunicipal.salies@orange.fr](mailto:campingmunicipal.salies@orange.fr)

Pour tout courrier par la poste :

Camping municipal de Mosquéros

Route de Bayonne

64270 Salies de Béarn

Téléphone du camping : 05.59.38.12.94 ou 06.19.99.73.48